

MASTER

DROIT DES COLLECTIVITES TERRITORIALES



FACULTÉ DE
DROIT &
SCIENCE
POLITIQUE



UNIVERSITÉ
DE REIMS
CHAMPAGNE-ARDENNE

DROIT DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

PRÉSENTATION DE LA FORMATION :

La formation est organisée sur deux années, elle comprend des enseignements fondamentaux en droit public, en droit budgétaire, en contentieux, ainsi que des enseignements spécialisés autour du droit des collectivités territoriales et des politiques publiques territoriales (droit électoral, intercommunalités, compétences des collectivités, management territorial, urbanisme, aménagement du territoire, etc.), une initiation à la recherche, des interventions pratiques permettant de résoudre des cas concrets, la réalisation de stages, dont au moins un de trois mois minimum, et la rédaction d'un mémoire.

OBJECTIFS :

Au terme de la formation, les étudiantes et les étudiants devront maîtriser les connaissances fondamentales et spécialisées qui concernent l'organisation et l'action des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ; ils devront maîtriser les outils (numériques, au moins une langue étrangère, etc.) et les techniques d'expressions écrites et orales (exposés, notes, mémoires, consultations, etc.) leur permettant d'exercer à un niveau d'encadrement ; ils devront pouvoir se mettre en situation de conseil, veille juridique, aide à la prise de décision, règlement de conflits, au sein de leur futur cadre d'exercice.

DROIT DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Rythme de formation: Temps plein

Modalités d'enseignement: Présentielle

Stage(s): Oui (462 heures)

Stage de 3 semaines en M1 au 2nd semestre et 3 mois en M2 au 2nd semestre

TER/Mémoire: Oui

Mémoire en M2 sur un sujet en lien avec le droit des collectivités territoriales, permettant d'approfondir un thème de spécialisation et d'initier à la recherche, donnant lieu à soutenance.

APRÈS LA FORMATION:

Concours de catégorie A de la fonction publique d'État et territoriale (préparation à l'INET, accès aux IRA, attachés territoriaux, attachés de conservation du patrimoine etc.); ingénie



1ÈRE ANNÉE

SEMESTRE 1

1 MATIÈRE AU CHOIX PARI :

DROIT DES SERVICES PUBLICS
DROIT PUBLIC FINANCIER APPROFONDI
CONTENTIEUX ADMINSTRATIF APPROFONDI

1 MATIÈRE AU CHOIX PARI :

DROIT DES SERVICES PUBLICS
DROIT PUBLIC FINANCIER APPROFONDI
CONTENTIEUX ADMINSTRATIF APPROFONDI

LA MATIÈRE NON SUIVIE PARI :

DROIT DES SERVICES PUBLICS
DROIT PUBLIC FINANCIER APPROFONDI
CONTENTIEUX ADMINSTRATIF APPROFONDI

1 MATIÈRE AU CHOIX PARI :

DROIT MATÉRIEL DE L'UE
DROIT DE LA CULTURE
DROIT CONSTITUTIONNEL APPROFONDI
DROIT DE L'ENVIRONNEMENT 1

1 MATIÈRE AU CHOIX PARI :

DROIT MATÉRIEL DE L'UE
DROIT DE LA CULTURE
DROIT CONSTITUTIONNEL APPROFONDI
DROIT DE L'ENVIRONNEMENT 1

POLITIQUES PUBLIQUES
SCIENCES ADMINISTRATIVES
ANGLAIS 1

SEMESTRE 2

DROIT DE LA DÉCENTRALISATION

1 MATIÈRE AU CHOIX PARI :

DROIT PUBLIC DES AFFAIRES
DROIT DE LA FONCTION PUBLIQUE

LA MATIÈRE NON SUIVIE PARI :

DROIT PUBLIC DES AFFAIRES
DROIT DE LA FONCTION PUBLIQUE

2 MATIÈRES AU CHOIX PARI :

CONTENTIEUX EUROPÉEN
CONTENTIEUX CONSTITUTIONNEL
DROIT DE L'URBANISME APPROFONDI
DROIT DES DONNÉES À CARACTÈRES PERSONNEL
DROIT DES LIBERTES FONDAMENTALES APPROFONDIES
ANGLAIS 2

CHOIX ENTRE :

MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE ET PROJET DE RECHERCHE
STAGE

2ÈME ANNÉE

SEMESTRE 3

THÉORIE DE LA DÉCENTRALISATION
COMMUNES ET INTERCOMMUNALITÉS
COLLECTIVITÉS TERRITORIALES EN EUROPE
DROIT ÉLECTORAL
COMPÉTENCES DES DÉPARTEMENTS ET RÉGIONS
SP LOCAUX ET EP LOCALE
DROIT DE L'ÉTAT TERRITORIAL
FINANCES ET FISCALITÉ
MANAGEMENT PUBLIC
DROIT DU PATRIMOINE CULTUREL ET DE LA CRÉATION ARTISTIQUE
CONFÉRENCES D'ACTUALITÉ
ANGLAIS
ATELIERS
MÉTHODOLOGIE

SEMESTRE 4

CONTENTIEUX ADMINISTRATIF
POLICE ET LIBERTÉS
DROIT PÉNAL ET COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
UNION EUROPÉENNE ET COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
DROIT DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET CT
DOMAINE PUBLIC
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DROIT PUBLIC RURAL
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
URBANISME ET ENVIRONNEMENT
ENGAGEMENT ÉTUDIANT
STAGE
MÉMOIRE

COMPÉTENCES ACQUISES :

- Usages avancés et spécialisés des outils numériques // Mettre en œuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques
- Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés // Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés
- Communication spécialisée pour le transfert de compétences // Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances
- Appui à la transformation en contexte professionnel // Contribuer à la transformation en contexte professionnel
- Gérer l'environnement juridique d'une collectivité territoriale
- Concevoir et mettre en œuvre les actions et projets d'une collectivité territoriale
- Concevoir et mettre en œuvre les outils de pilotage d'une collectivité territoriale

DROIT DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

MODALITÉS D'ACCÈS:

Ce Master est ouvert aux étudiants titulaires d'une Licence en Droit en priorité ; en sciences économiques et gestion, en lettres et sciences humaines sur dossier et selon la motivation.

Ainsi qu'aux professionnels justifiant de 5 années de pratique dans le domaine.

Il est fortement conseillé de suivre le cours de Droit public territorial en L3 ainsi que les cours de Droit de l'urbanisme et de contentieux administratif.

INFORMATIONS:

Responsable du parcours : DUPERON Olivier

ADRESSE:

UFR Droit et Science Politique
57, Rue Pierre Taittinger BP 30 - 51751 REIMS CEDEX

TÉLÉPHONE:

03 26 91 38 26

Email : scolarite.droit@univ-reims.fr

Site web : <https://www.univ-reims.fr/ufrdroit>



MASTER

DROIT DES COLLECTIVITES TERRITORIALES



LIEN D'ACCÈS

<https://www.univ-reims.fr/ufdroit>



FACULTÉ DE
**DROIT &
SCIENCE
POLITIQUE**